



# ACADÉMIE DE LYON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

**Département : LOIRE**

**Référence : 1000300618**

**Discipline : L1412 - S.I.I. Energie (L1412)**

**Fonction : ENS**

### Lieu d'exercice

Code RNE : 0420046X

Nom de l'établissement : Lycée général et technologique Etienne Mimard

Commune : SAINT-ETIENNE

Adresse : 32 rue ETIENNE MIMARD 42021 SAINT-ETIENNE

Courriel : ce.0420046X@ac-lyon.fr

### Description générale du poste

L'enseignant(e) intervient en BTS Maintenance des Systèmes Option A sur les domaines suivants :

#### Électrotechnique

- o Étude, analyse et maintenance des systèmes électrotechniques
- o Lecture et exploitation de schémas électriques
- o Mise en œuvre et diagnostic des installations électriques industrielles

#### Automatismes industriels

- o Programmation et exploitation d'automates programmables multimarques
- o Robotique
- o Analyse fonctionnelle et dépannage des systèmes automatisés
- o Utilisation des outils de supervision et d'automatisme

#### Maintenance industrielle

- o Maintenance corrective, préventive et améliorative
- o Diagnostic de pannes et méthodes d'intervention
- o Mise en œuvre de plans de maintenance

#### Organisation de la maintenance

- o Gestion des interventions, méthodes et outils de maintenance
- o Sécurité des équipements et des opérateurs

Un complément de service en formation pré-baccalauréat est possible selon les besoins de l'établissement.

### Missions

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des progressions pédagogiques
- Suivi et accompagnement des étudiants dans leur parcours de formation (sous statut scolaire ou apprentissage)
- Évaluation des compétences dans le cadre du référentiel BTS MS
- Suivi et gestion des systèmes de l'atelier Maintenance
- Formateur SST, PRAP, Habilitation électrique (gestion en équipe pédagogique)

#### Relations avec le monde professionnel

- Développement et entretien des liens avec les entreprises partenaires
- Accompagnement des étudiants dans la recherche de stages/apprentissage
- Suivi pédagogique des stages et apprentis en entreprise
- Participation aux échanges école-entreprise et à l'adaptation des contenus aux besoins industriels

#### Actions de communication et de promotion

- Implication dans les actions de communication de la formation (journées portes ouvertes, Journée de l'Enseignement Supérieur, immersion en classe)
- Rôle de référent de promotion auprès des étudiants
- Contribution à la valorisation de la filière BTS MS et de l'établissement

#### Missions institutionnelles

- Participation aux jurys d'examen, conseils de classe et réunions pédagogiques
- Participation aux jurys de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) dans le champ de la maintenance industrielle

### Compétences requises

- Solides compétences en électrotechnique, automatismes et maintenance industrielle
- Intérêt pour la pédagogie en enseignement supérieur
- Capacité à travailler en équipe
- Veille technologique dans le secteur de la maintenance
- Capacité à travailler en équipe et à s'investir dans les projets de formation
- Sens du relationnel avec les étudiants et les partenaires industriels

### Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

**Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.**

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.